



## *Sessions des comités de qualification*

### *Calendrier 2020*

#### **1<sup>ère</sup> session : FEVRIER**

**Votre dossier devra nous parvenir avant le 01/12/2019** pour être inscrit à la session de comités de qualification de FEVRIER 2020.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-mars 2020.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** ([www.opqibi.fr](http://www.opqibi.fr)) à compter du 25/03/2020.

#### **2<sup>ème</sup> session : AVRIL**

**Votre dossier devra nous parvenir avant le 01/02/2020** pour être inscrit à la session de comités de qualification d'AVRIL 2020.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-mai 2020.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** ([www.opqibi.fr](http://www.opqibi.fr)) à compter du 25/05/2020.

#### **3<sup>ème</sup> session : JUIN**

**Votre dossier devra nous parvenir avant le 01/04/2020** pour être inscrit à la session de comités de qualification de JUIN 2020.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-juillet 2020.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** ([www.opqibi.fr](http://www.opqibi.fr)) à compter du 25/07/2020.

#### **4<sup>ème</sup> session : OCTOBRE**

**Votre dossier devra nous parvenir avant le 10/07/2020** pour être inscrit à la session de comités de qualification d'OCTOBRE 2020.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-novembre 2020.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** ([www.opqibi.fr](http://www.opqibi.fr)) à compter du 25/11/2020.

#### **5<sup>ème</sup> session : DECEMBRE**

**Votre dossier devra nous parvenir avant le 10/09/2020** pour être inscrit à la session de comités de qualification de DECEMBRE 2020.

Si son examen est terminé lors de cette session, vous recevrez une lettre de notification mi-janvier 2021.

Dans le cas contraire, vous pourrez consulter **les décisions déjà prises sur notre site Extranet** ([www.opqibi.fr](http://www.opqibi.fr)) à compter du 25/01/2021.